



Collège Notre-Dame de Nazareth

Assimilé aux Collèges et Lycées de France

Beyrouth – LIBAN. B.P. 165108

Tel. 01/327150-1 Fax : 01/200 971

e-mail : nazareth@ndn.edu.lb

site web : www.ndn.edu.lb



aefe

Agence UKIF
enseignement français
à l'étranger

مدرسة سيدة الناصرة

مطابقة للمدارس والثانويات الفرنسية

بالنسبة للمناهج المعتمدة فيها

بيروت - لبنان - ص.ب ١٦٥١٠٨

هاتف : ٠١/٣٢٧١٥٠ - فاكس : ٠١/٢٠٠٩٧١

بريد الكتروني : nazareth@ndn.edu.lb

موقع الكتروني : www.ndn.edu.lb

Beyrouth, juin 2024

Conditions de désistement de l'école

Chers Parents,

Nous vous informons par la présente, que le désistement tardif a des impacts sur le Collège, entre autres sur les questions financières.

Avant le 5 juillet, les Directions des écoles constituent les équipes et signent des contrats en fonction des effectifs connus grâce à la réinscription opérée librement par les parents. Les désistements tardifs peuvent donc avoir un impact significatif sur notre capacité à maintenir la qualité de l'enseignement et des infrastructures.

C'est pourquoi tout désistement notifié à la Direction de Nazareth après le 5 juillet 2024¹ impliquera le règlement intégral des frais de scolarité et des contributions pour l'ensemble de l'année scolaire suivante.

Cette décision a été prise afin d'assurer la stabilité financière de l'école et de garantir la continuité des services éducatifs de qualité pour tous nos élèves.

Nous comprenons que des circonstances imprévues peuvent parfois nécessiter un changement d'école, mais nous vous prions de prendre en considération cette politique lors de toute décision de désistement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération continue.



¹ Date butoir selon les lois libanaises en vigueur, pour constituer les équipes pédagogiques et connaître les effectifs des élèves pour l'année d'après.